

Le domaine .eu: nouvelle bataille du Net

Bien que les règles d'attribution sont encore attendues, les entreprises propriétaires de leur marque préparent déjà leur dossier. Et elles ont raison d'anticiper! L'objectif, éviter d'avoir à répéter les erreurs du passé, lorsque des petits malins revendaient à prix d'or des adresses en '.com' et réussir au mieux la migration du '.com' vers le '.eu'.

Fin 2004, il y avait environ 65 millions de noms de domaine dont 32 millions en '.com'. « *Il y a 500 millions de candidats européens potentiels au .eu* », selon les responsables d'Indom, société française spécialisée dans l'enregistrement des noms de domaine, qui prédisent « *une ruée vers l'or* ». Les premières discussions sur l'extension .eu datent de 1997. En avril 2002, la Commission européenne décide de la mettre en chantier, y voyant une possibilité de développer le commerce électronique en Europe. En octobre 2004, Bruxelles confie à l'EURid, le registre européen des noms de domaines Internet, la mission d'établir les règles d'attribution du nouveau nom de domaine européen. Celles-ci sont attendues dans les semaines à venir, mais on en connaît déjà les grandes lignes. Toute entreprise ayant son siège dans l'UE pourra postuler, de même que toute organisation établie dans l'Union ou toute personne physique résidente dans un de ses 25 pays. Les Suisses en sont exclus, pour l'instant. Pendant une période de « sunrise » (aube), qui devrait commencer au début du deuxième semestre 2005, certaines entreprises seront prioritaires pour l'acquisition d'un domaine en '.eu', justifié par un dépôt de marque. Même chose pour les organismes publics et les appellations d'origine. Pour les autres, c'est la règle du premier arrivé, premier servi qui primera. Ce qui explique l'intensité de cette « ruée vers le .eu », car au jour J à l'heure H-encore à définir, le '.eu' sera accessible à tous. Parmi les noms de domaines qui devraient être les plus recherchés, figurent les noms génériques anglo-saxons, tels « *television.eu* », « *media.eu* », « *press.eu* » ou même « *sex.eu* » qui ne pourront être remportés que par un seul candidat. Un enjeu de taille quant on sait qu'un nom de domaine comme « *sex.eu* » est estimé à quelque 10 millions de dollars pour une licence payée en fait une cinquantaine de dollars par an.